



- Je m'engage à régler au circuit, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causé aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par le circuit.
- Je m'engage enfin à quitter immédiatement l'enceinte du circuit dès lors que je manquerais aux obligations figurants dans le règlement du circuit.
- L'organisateur ne peut être tenu responsable des accidents dont pourraient être victimes les pilotes ou accompagnateurs (tant au niveau corporel que matériel) et des vols qui surviendraient pendant la manifestation dans l'enceinte du circuit.
- L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout pilote ne respectant pas les règles de sécurité (sans remboursement de sa journée) ou d'imposer à un participant de changer de niveau, pour des raisons d'organisation ou de sécurité.
- Les pilotes recalés au contrôle sonomètre ne seront pas remboursés . Le niveau sonore est fixé à 95db en semaine et en week-end. Les modifications ou le mauvais entretien d'un échappement ne peuvent être préjudiciables au Moto Club.
- Toute moto dont l'état sera jugé dangereux ne pourra prendre la piste. Nous veillons à la sécurité de tous, à ce titre, freins et pneus doivent être en bon état. Lors de chaque journée un professionnel est présent pour vous conseiller.
- La pluie n'empêche pas la pratique de la moto, les journées sont donc maintenues, sauf événement climatique exceptionnel. En cas de neige sur la piste, les journées sont annulées. Des instructeurs sont présents à chaque journée pour vous guider.
- Il est formellement interdit de donner / vendre sa place à un autre participant. Toute modification doit être faite avec l'accord de l'organisateur. En cas d'abandon au cours d'une journée (panne, chute ou autre), seul le Club est habilité à gérer les places libérées sans avoir à en informer les pilotes concernés.

**L'annulation d'une journée doit être faite 30 jours avant la date du roulage pour pouvoir être remboursée.**

Une annulation faite à moins de 30 jours pourra être remboursable si :

Le pilote nous propose un remplaçant de la même catégorie.

**Je suis conscient des risques liés à la pratique du sport moto.**

**Je suis conscient des blessures qui peuvent m'être infligées.**

**J'affirme que cette déclaration est exacte.**

**J'ai été informé des assurances complémentaires et facultatives proposées par le Moto Club.**

**Je respecterai scrupuleusement les règles imposées par K.D.M  
et le Circuit de Bordeaux-Mérignac, pour ma sécurité et celle de chacun.**

**Etabli à :**

**Le :**

**SIGNATURE :** précédés de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Kid Découverte Moto 9, rue Rouget de Lisle 33700 Mérignac  
06 85 70 44 85

[frederic.chartier8@wanadoo.fr](mailto:frederic.chartier8@wanadoo.fr)



[www.ecolemotorbordeaux.fr](http://www.ecolemotorbordeaux.fr)